



COPIE POUR INFORMATION

Albi, le 3 août 2007

Michel ALBAREDE
Vice-Président du Conseil Général
Conseiller Général d'Albi-Sud

**MONSIEUR ANDRE CROCHERIE
DIRECTEUR REGIONAL
DIRECTION REGIONALE
DE L'EQUIPEMENT
BOULEVARD ARMAND DUPORTAL
31074 – TOULOUSE CEDEX 9**

Objet : Murs anti-bruits doublement rocade d'ALBI

Monsieur le Directeur,

J'ai été saisi par Monsieur Daniel AUBERGER, Président de l'Association de Défense du Cadre de Vie des Habitants du Quartier de Veyrières.

Cette Association met tout en œuvre pour lutter contre les nuisances engendrées par la proximité de la rocade d'ALBI.

Dans cette optique, l'Association a insisté auprès de vos services sur la nécessité d'aménager des murs anti-bruits sur tout le trajet, bretelles d'accès comprises.

Or le projet prévoit les équipements anti-bruits sur la totalité des chaussées, à l'exception de la bretelle en direction de CASTRES où la plupart des maisons de la rue Maurice Joyant sont situées à moins de 100 mètres de la rocade.

Cette économie de quelques dizaines mètres par rapport à la totalité de l'installation suscite l'incompréhension et le mécontentement des riverains.

J'aimerais connaître votre point de vue et savoir s'il est prévu de remédier à ce problème.

Je vous adresse, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

MICHEL ALBAREDE